

DEMANDE D'AUTORISATION SPÉCIALE D'ABSENCE

Nom - Prénom

Grade

Établissement - Commune

A Monsieur le Recteur de l'académie de VERSAILLES

s/c dePrincipal.e/Proviseur.e du collège/lycée Nom étab

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence afin de participer au Congrès départemental du SNEP-FSU Yvelines qui aura lieu :

Le Jeudi 04 et vendredi 05 Juin 2026 de 9h00 à 16h30

Ce congrès se déroulera au collège Blaise Pascal, 78340, PLAISIR.

CONVOCATION CONGRES DÉPARTEMENTAL SNEP-FSU YVELINES

Conformément à l'article 13 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 modifié, les autorisations spéciales d'absence sont obtenues de plein droit et doivent être déposées (accompagnées de la convocation) auprès du chef de service ou d'établissement au moins trois jours à l'avance.

Cher(e) collègue,

Conformément aux statuts du syndicat, tu es prié(e) d'assister aux travaux du Congrès Départemental du SNEP-FSU Yvelines qui aura lieu le Jeudi 04 et vendredi 05 Juin 2026 de 9h00 à 16h30.

Ordre du jour :

- Bilan et retour sur l'année scolaire écoulée
- Calendrier et perspectives pour l'année prochaine.

Bien cordialement,

SILLY Estelle et Pascal SIREJOL
Co-secrétaires départementaux du SNEP-FSU 78
S2-78@snepfsu.net

